TITRE PRO EIMSA - Électricien d'Installation et de Maintenance des Systèmes Automatisés

Électricité - Électrotechnique - Énergie, Maintenance - Techniques industrielles

30/10/2026

Résumé

Le Titre Professionnel EIMSA - Électricien d'Installation et de Maintenance des Systèmes Automatisés - forme des professionnels capables d'installer, mettre en service et maintenir des systèmes électriques et automatisés dans des environnements industriels et tertiaires.
Ils interviennent sur le câblage, le raccordement, le paramétrage et le dépannage des équipements automatisés, en intégrant les exigences de sécurité, de fiabilité et de performance.

Ils maîtrisent l'ensemble du cycle d'intervention, de l'analyse des schémas et de la préparation des installations jusqu'à la mise en service, la maintenance et l'optimisation des systèmes automatisés.

CODE RNCP
38561

DATE DE PUBLICATION
19/01/2024

CENTRES DE FORMATION
Colmar, Strasbourg, Mulhouse, Reichshoffen

DURÉE DE LA FORMATION
95 jours / 665 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Solutions personnalisées à étudier avec le référent handicap du centre concerné

Public et prérequis

Maîtrise des fondamentaux en français et mathématiques.

Objectifs pédagogiques et professionnels

- Équiper et câbler l'armoire ou le coffret de commande d'un équipement automatisé
- Intégrer et raccorder les éléments d'un équipement automatisé
- Mettre en service un équipement automatisé
- Remettre en état de fonctionnement un équipement automatisé
- Mettre en service un équipement automatisé
- Effectuer les opérations de maintenance préventive d'un équipement automatisé

Contenu de la formation

- Communication & traçabilité
- Sécurité & QHSE
- Habilitation électrique
- Automatisme
- Mécanique
- Électrotechnique
- Hydraulique
- Pneumatique
- Organisation & préparation
- Lecture et analyse technique
- Implantation des équipements
- Câblage & raccordements
- Paramétrage & réglages
- Contrôle & mise en service
- Maintenance & dépannage

Méthodes pédagogiques et d'encadrement

Les + du Pôle formation

+ de 4000 personnes formées/an dont 1600 apprentis
+ de 1250 entreprises nous font confiance
+ de 10 partenariats avec des écoles

• Une pédagogie innovante et participative assurée par des formateurs experts
• Une approche agile pour se former aux métiers de demain

• Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

Approche pédagogique :

Nos formations alternent apports théoriques, études de cas, mises en situation professionnelle et échanges d'expériences pour ancrer durablement les compétences. Elles se déroulent principalement en présentiel, des modules peuvent être animés en distanciel pour certains apprentissages.

Moyens pédagogiques :

Des supports actualisés, des outils numériques interactifs et notre plateforme LMS EASI qui permet de personnaliser les parcours, d'accompagner la progression et de faciliter le suivi des acquis.
Selon le domaine, les sessions s'appuient sur des cas d'usages concrets et/ou des plateaux techniques dédiés reproduisant les situations de travail.

Équipe pédagogique :

Des formateurs experts du métier, pédagogues et professionnels en activité, appuyés par une équipe pluridisciplinaire (Ingénieurs de formation, Responsables pédagogiques, Chargés d'affaires, Assistantes pédagogiques, Référent handicap ...).

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences est réalisée par un jury habilité, à partir d'une situation professionnelle concrète ou reconstituée.
Elle est complétée par différents outils d'évaluation tels qu'un entretien technique, un questionnaire professionnel et l'analyse des réalisations du candidat.
Un dossier professionnel, récapitulant les expériences et les compétences acquises, ainsi que les résultats des évaluations réalisées tout au long de la formation viennent étayer la décision du jury.

Validation et certification

Ministère Chargé de l'Emploi

Le Titre Professionnel est une certification délivrée par le Ministère chargé de l'Emploi, enregistrée au RNCP. Il atteste de la maîtrise des compétences professionnelles du métier visé et est reconnu par l'ensemble des employeurs sur le territoire national.

La certification peut être obtenue par capitalisation, partielle ou totale, des blocs de compétences.

Évaluations en Cours de Formation (ECF) : Le stagiaire est évalué tout au long du parcours à travers des mises en situation professionnelles représentatives, permettant de valider les compétences étape par étape.

Dossier Professionnel : Constitué dès le début de la formation, il documente des situations de travail réelles en lien avec le référentiel. Accompagné par le formateur, il constitue la base de l'évaluation finale et doit être remis avant la session de certification.

Jury de certification : La session se déroule en fin de formation sur un plateau technique agréé par la DREETS. Elle comprend une mise en situation professionnelle reconstituée suivie d'un entretien devant un jury de professionnels du secteur.

Dans le cadre d'une formation continue **(hors formation en alternance)**, le tarif de la formation exclut les frais de certification et d'évaluation. Ils seront à rajouter dans la convention et constitueront le prix définitif de la formation.

Capacité d'accueil

8 places

Délai d'accès à la formation

Le délai moyen d’accès à nos formations est de 2 à 4 semaines à compter de la validation de la demande et/ou de la signature de la convention. Ce délai peut varier en fonction des disponibilités et du calendrier. Un aménagement peut être étudié au cas par cas.

Suite de parcours, passerelles et équivalences

Le titulaire pourra entrer dans la vie active.
Des suites de parcours sont possibles selon votre projet, nous consulter.

Métiers et débouchés

- Électricien de maintenance
- Agent d'entretien d'équipements électriques
- Dépanneur électricien d'équipements industriels
- Électricien d'entretien en industrie